



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL SYNDICAL

**SEANCE DU
21/03/2018**

Nombre d'élus :

- en exercice : 31
- présents : 23
- procurations : 4
- absents : 8
- ayant pris part au vote : 27

Date de la convocation : 12/03/2018

Conseil syndical : 21/03/2018

Certifiée exécutoire par :

Transmission en préfecture le :
05/04/2018

Affichage: dès retour de Préfecture

Étaient présents : Max VINCENT, Corinne CARDONA, Michel BALAIS, Claire BELLE, Jean-Marc NOTTIN, Françoise MAUPAS, Dominic BOYER-RIVIERE, Gérard DARDET, Pierre-Antoine COLLIN, Jean-Luc POIRIER, Denis VERKIN, Éric MAZOYER, Jean-Claude GRANGE, Isabelle CELEYRON, Vincent PEYTEL, Pascal DAVID, Laurent MONCEL, Bernard BOURBONNAIS, Gérard KECK, Bernard COQUET, Olivier PERROT, Romuald DELABIE, Florence VIGIER ;

Absents représenté(s) :

Pierre GOUVERNEYRE
Marc GRIVEL
Christian COLOMBO
Anne-Laure MATHIAS

Par :

Max VINCENT
Bernard BOURBONNAIS
Gérard DARDET
Vincent PEYTEL

Étai(en)t absent(s) :

Antoine DUPERRAY, Bénédicte KUNTZIGER, Charles MONNERET, Jean-Michel CARRON et Nicolas POUSSINEAU

Secrétaire de Séance élu :

Françoise MAUPAS

Le mercredi 21 mars 2018, les membres du Conseil Syndical sont réunis, régulièrement convoqués par lettre du 12/03/2018, dans la salle du Conseil Municipal de Limonest, sous la présidence de Monsieur Max VINCENT, Président.

Délibération du Conseil Syndical n° 2018-03-05

VOTE DU BP 2018

RAPPEUR : BERNARD BOURBONNAIS VICE-PRESIDENT EN CHARGE DES FINANCES

Le budget primitif pour 2018 a été préparé conformément aux décisions budgétaires prises lors des conseils précédents, au débat d'orientation budgétaire. Il permet d'assurer la gestion du territoire Plaines Monts d'Or et d'anticiper notamment sur les actions foncières et les opérations pilotes de réintroduction d'activité économique agricole. Il assure la continuité du service et le bon fonctionnement du syndicat, tout en reflétant la politique du Syndicat Mixte Plaines Monts d'Or résultant du débat d'orientation budgétaire.

Le budget primitif 2018 prévisionnel s'équilibre en dépenses et en recettes, après reprise des restes à réaliser, intégration des excédents de l'exercice 2017 et affectation des résultats, de la manière suivante :

- **Section de fonctionnement :** 1 677 244.24 €
- **Section d'investissement :** 1 548 643.06 €

Les maquettes budgétaires sont mises à disposition et consultables au siège du SMPMO.

Le conseil syndical, après en avoir délibéré :

- Approuve à l'unanimité le Budget Primitif 2018 tel que présenté.



*Délibéré en séance les jours, mois et an susdits.
Suivent au registre les signatures des membres présents.
Copie certifiée conforme,
A Limonest, le 21/03/2018*

Max Vincent,
Président

